

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-506789

107553

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 236

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Alouissaoui Yousfissa

Date de naissance :

18/16/40

Adresse :

HS Monika Plage Mohammedia
06/61329176 Total des frais engagés : 1349,59 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/12/22

Nom et prénom du malade : Alouissaoui Yousfissa Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Cardio Vasculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Alouissaoui Yousfissa

Le : 23/12/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/22	- CS -		GT	INP : 0211219513
				Zied FRIDA
				Signature Zied FRIDA
				0211219513
				0211219513
				88 33
				451
				4

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/12/2021	1099,59

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire d'ANALYSES Av. Yacoub El Mansi Marrakech - Tel +212 44 71 10 02</i>	22/12/99	(B30ax3) B340 + Peur	2.500,-DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553
	R

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE ERRAHMA
مركز أمراض القلب والشرايين الرحمة

IRM 1.5 - SCANNER 32 BARETTES 3D 4D - SYNC - VIA - ANGIO - SCANNER - PONCTION BIOPSIE SCANNOGUIDEE ET ECHOGUIDEE
ARTHROSCANNER - INFILTRATION SCANNOGUIDEE - COLOSCOPIE VIRTUELLE - DENTASCAN - NEURO/BODY PERFUSION - RADILOGIE GENERALE
PANORAMIQUE DENTAIRE - ECHOGRAPHIE - ECHOGRAPHIE DOPPLER VEINEUX ET ARTERIELLE - MAMMOGRAPHIE - DENSITOMETRIE

N^o ABOUSSAAD
Noufissa

22/12/22

131,50 x 3 = 403,50

- Convel 150 mg 112,5 mg

1S

PHARMACIE
Owned El Guermat
Tel Marrakech 0524 328 328
78 Nakhlil Sud
AMANNA

1cp/1) Soi

x 3 mois

116,80 x 3 = 350,40

- Lipanthyl 160 mg

1S

1cp/1) Soi

x 3 mois

87,53 x 3 = 262,59

- Nefluket 5 mg

1S

1cp/1) matin

x 3 mois

277,42 =

- Cardio aspirine 160 mg

1S

1cp/1) midi 183,16

x 3 mois

Dr. Zied FRKA
Cardiologue Interventionnel
Clinique Errahma
Tél: 06 21 219513
IN: 06 24 51 88 33
GSM: 06 24 51 88 33

1099,59

124,50

608070A

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
maphar O
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280



134,50

608070A

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
maphar O
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280



134,50

608070A

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
maphar O
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280



* VIGNETTE
V136132/01

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

* VIGNETTE
V136132/01

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50



CENTRE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLEERRAHMA

مركز أمراض القلب والشرايين الرحمة

IRM 1.5 - SCANNER 32 BARETTES 3D 4D - SYNC - VIA - ANGIO - SCANNER - PONCTION BIOPSIE SCANNOGUIDEE ET ECHOGUIDEE
ARTHROSCANNER - INFILTRATION SCANNOGUIDEE - COLOSCOPIE VIRTUELLE - DENTASCAN - NEURO/BODY PERFUSION - RADILOGIE GENERALE
PANORAMIQUE DENTAIRE - ECHOGRAPHIE - ECHOGRAPHIE DOPPLER VEINEUX ET ARTERIELLE - MAMMOGRAPHIE - DENSITOMETRIE

P^o ABOUSSAD
Noufissat

28/02/22

laboratoire NAKHL
ANALYSES MEDICALES
SOCIETE D'ANALYSES
ANALYSES MEDICALES
Al. Youssef Ben Abdallah, 8 Mansour Targa, Tanger
Tél: 0524 44 71 35 / 021

me
act
ion

Dr. Zied FRKHA
Cardiologue Interventionnel
Clinique Errahma
INP : 0722 39513
GSM : 0644 51 88 33

مخابر النخيل للتحاليل الطبية "NAKHIL"
D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

CHARRAT Abdelkarim
Pharmacien Biologiste

الشراط عبد الكرم
صيدلي بيولوجي

INPE :
073002735

R.C : 36 218 - IF:69100730
I.C.E : 0016 0986 5000 024

Madame ABOUSSAAD NOUFISSA EP BENTITA

6JD9308 PRIVE

Facture N° : 51555

Prescripteur : Docteur FRIKHA ZIED

Analyses Effectuées Le 22/02/2022

Prélèvements	15 dh
Urée	b : 30
Créatinine	b : 30
Sodum	b : 30
Potassium	b : 30
Calcium	b : 30
Phosphorémie	b : 40

TOTAL_B : b 190

TOTAL DOSSIER : 250 dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX CENT CINQUANTE DHS

لختير النخيل للتحاليلات الطبية "NAKHIL"
LABORATOIRE "NAKHIL"
D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

CHARRAT Abdelkarim
Pharmacien Biologiste

Prélèvement du : 22/02/2022
Edition du : 22/02/2022

Barcode
6JD9308

Madame ABOUSSAAD NOUTISSA EP BENTI
Dossier n° : LBM831279
Dr. FRIKHA ZIED

Page : 1

لبرادت عبد الكرم
لبرادت عبد الكرم

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Ant
Urée.....	0.45	g/l	(0.1-0.4)
soit.....	7.52	mmol/l	
Créatinin.....	10.12	mg/l	(5-9)
soit.....	90	μmol/l	
Calcémie.....	99.02	mg/l	(86-103)
soit.....	2.48	mmol/l	
Phosphorémie.....	34.18	mg/l	(25-45)
Sodium.....	136.00	ml/gL	(135-145)
Potassium.....	4.70	mfq/l	(3.5-5.5)